Transport en Commun en Site Propre, Gaigneron

Martinique

Aménagement de l’échangeur de la section Pont de la Lézarde / échangeur de l’aéroport - Gaigneron Le Lamentin (Martinique)

Le projet

Le projet s’inscrit dans le projet plus global de création de deux lignes de Transport en Commun en « Site Propre » entre le Lamentin et Fort-de-France, permettant un désengorgement des axes routiers existants.

Le challenge

Dans le cadre de ce grand projet, l’objectif principal était de pallier aux problèmes récurrents d’inondation de la chaussée dans cette zone où un passage supérieur de 80 m de long sur la rivière Gaigneron, devait être construit au niveau de l’échangeur de l’aéroport.

Principales réalisations

Keller est intervenu sur le remblaiement réalisé jusqu'à 4m de hauteur au niveau des culées afin de surélever le niveau moyen de l'autoroute. Le sol d'assise de ces remblais étant très compressible, la mise en oeuvre d'un renforcement de sol par inclusions rigides INSER était prévue afin de garantir une portance suffisante et des tassements absolus / différentiels compatibles avec la pérennité et le fonctionnement des ouvrages.

Au final, ce sont donc 1400 inclusions rigides INSER® de 0.4 m de diamètre de longueur comprise entre 17 m et 32 m, armées d'un tube (longueur 14 m à 20 m), et 660 colonnes ballastées sèches de longueur 6 m, pour le traitement anti liquéfaction qui ont été réalisées par Keller.

Caractéristiques du projet

Maître d'ouvrage
Conseil Général de la Martinique

Business unit (s) Keller
Keller France

Client
Egis France

Bureau d'études
Ginger Géode

Applications
Capacité portante / Tassements

Marchés
Infrastructure

Techniques
Inclusions rigides INSER®
Colonnes ballastées

email
communications.fr@keller-france.com